

LE GUIMILIEU

N° 226—SEPTEMBRE 2017

Articles à remettre pour le 4 novembre 2017

Prochaine parution le 13 novembre 2017

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



Compte-rendu du conseil municipal du 19-06-2017

1/ Dissolution du SIVU Centre de Secours de Saint -Thégonnec-Loc-Eguiner

Suite à l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 relatif à la dissolution du SIVU du Centre de secours de Saint- Thégonnec-Loc-Eguiner, Monsieur le Maire présente aux conseillers la délibération de répartition de l'actif et du passif, les tableaux de dissolution et d'intégration des comptes, et le compte-rendu de la réunion du comité du SIVU du 20 mai dernier. Il précise que la répartition des excédents se fera au prorata du nombre d'habitants pour chaque commune concernée (population DGF 2016). La Commune se verra attribuer la somme de 2.384,48€.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve la répartition proposée par le comité syndical à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Maire précise le devenir des immobilisations (bâtiments et 1 antenne relais). Les parcelles ayant été mises à disposition par la Commune de Saint- Thégonnec-Loc-Eguiner, celles-ci lui reviendraient si le centre de secours venait à ne plus être exploité. Les revenus pour l'antenne relais (2.700€/an) feront également l'objet d'une répartition annuelle au prorata du nombre d'habitants. Monsieur le Maire indique également que le comité syndical se réunit le 24 juin prochain afin de clôturer le compte administratif 2017.

2/ Fonds de concours 2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par délibération du 29 mars 2016, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a décidé de mettre en place un dispositif de fonds de concours ayant pour but d'aider les communes à financer leurs dépenses d'investissement dans le cadre d'une réalisation ou d'un fonctionnement d'un équipement (hors acquisition immobilière). Monsieur le Maire précise que le montant maximum attribué correspond à 30% du coût de l'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité des membres présents :

- la proposition de versement de fonds de concours pour l'année 2017 et son dispositif d'application
- le montant maximum attribué à la commune, soit 9.720,81€
- sollicite les fonds de concours pour des travaux de voirie 2017
- autorise Monsieur le Maire à solliciter le versement de ce fonds de concours.

3/ Acquisition communale

Monsieur le Maire propose au conseil l'acquisition par la Commune pour 1€ symbolique de la parcelle cadastrée section AB n° 275, d'une surface de 776 m² appartenant à Monsieur Nicolas Legruel. Cette parcelle resterait à l'usage des riverains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, à faire les démarches nécessaires pour l'acquisition de cette parcelle.

4/ Produits des amendes de police

Monsieur le Maire expose aux conseillers le projet d'aménagement qui pourrait être présenté pour la répartition des amendes de police relative à la circulation routière. Il informe le conseil que les dépenses doivent concerner des aménagements liés à la sécurité routière, la mise en accessibilité, avec un plafond à 30.000€. Les plateaux ralentisseurs et les places de parking sont exclus de ce dispositif.

Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante : ***Création de deux arrêts voyageurs sur la RD 31 (côté sud)***

Le projet est destiné à limiter la vitesse excessive et à améliorer la sécurité. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 30.190 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de réaliser la création de deux arrêts voyageurs sur la RD 31 (côté sud) pour un montant prévisionnel de 31.190 € HT .
- s'engage à démarrer ces travaux en septembre 2017
- autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour cette opération.

5/ Tableau des emplois

Monsieur le Maire indique qu'il appartient au conseil municipal de modifier le tableau des emplois, compte tenu de la liste des agents promouvables à un avancement de grade qui a reçu un avis favorable de la CAP. Il expose les différentes modifications à apporter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'adopter la proposition du Maire et de modifier le tableau des emplois.

6/ Questions diverses

- Terrain de football : Monsieur le Maire indique qu'un diagnostic a été fait pour la réhabilitation du terrain de football. Une journée des bénévoles pour le nettoyage du terrain aura lieu le 24 juin.
- Guides de la SPREV : des guides seront présents en juillet et août et seront hébergés à l'ancienne mairie.
- Centre d'animation locale : l'assemblée générale aura lieu le 28 juin à 20h à la salle polyvalente de Guimiliau.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h.

Compte-rendu du conseil municipal du 05-07-2017

1/ Remplacement du bail emphytéotique par une mise à disposition de la propriété Pouliquen au profit de la CCPL

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau de mettre fin au contrat de bail emphytéotique conclu dans le cadre de la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et de le remplacer par une convention de mise à disposition de l'ensemble immobilier.

Cette demande est faite afin de pouvoir récupérer la TVA sur les travaux réalisés par la CCPL.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention de mise à disposition. Il précise que la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau en gardera l'usufruit tant qu'elle aura la compétence tourisme. Il n'y aura pas de possibilité d'aliénation ou de vente. En cas de perte de la compétence tourisme, la commune récupérera les biens en l'état hormis les biens mobiliers.

Après en avoir délibéré, le conseil

- approuve à 10 voix pour et 2 abstentions la fin du contrat de bail emphytéotique.
- approuve à 9 voix pour et 3 abstentions la convention de mise à disposition

2/ Enquête publique EARL BLOCH à Kerbriant en Guiclan

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête publique sera ouverte du 10 juillet au 06 août 2017 pour l'extension de l'atelier d'un élevage porcin avec mise à jour du plan d'épandage au lieu-dit Kerbriant à Guiclan pour l'EARL BLOCH. Il précise que les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie de Guiclan.

Monsieur le Maire informe également les membres du Conseil qu'environ 20 ha sur Guimiliau sont concernés par l'épandage.

Après en avoir délibéré, le conseil donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

3/ Questions diverses

Motion de maintien des arrêts TER :

Monsieur le Maire informe le conseil de la modification non sans conséquences des horaires de la ligne TER desservant notamment la gare de Guimiliau. Il propose de prendre une motion de maintien des arrêts TER en gare de Guimiliau, dont il donne lecture aux membres du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents la motion présentée par Monsieur le Maire, et demande que soient réexaminés les horaires de desserte de la gare de Guimiliau.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h50.

Etat civil

DECES

Jean CADIOU, décédé à Plougonven le 29/07/2017 - Kerpont - 67 ans.

Informations communales

OURAGAN IRMA

Suite au passage de l'ouragan Irma, nombre de personnes ont tout perdu. Dans un souci de solidarité, la commune a voté une subvention de 500€ afin d'apporter une aide aussi minime soit-elle à destination de la Croix Rouge. Une urne sera également mise à disposition en mairie pour toutes les personnes qui voudraient participer.

Merci à vous

REPAS DES AINES **SAMEDI 23 septembre à 12 H** **(SALLE POLYVALENTE)**

Le repas offert par la commune est ouvert aux personnes à partir de 65 ans (les conjoints plus jeunes sont les bienvenus moyennant une participation).

N'oubliez pas de vous inscrire.

Les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent le signaler en Mairie.

BIBLIOTHEQUE

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque sera heureuse de vous accueillir

le lundi de 15h30 à 17h30

le mercredi de 9h30 à 11h30

le samedi de 10h à 11h30

Les nouveaux bénévoles seront les bienvenus (quelques heures par semaine)

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017 **à 11h45**

Avec la participation des enfants de l'école Saint Joseph, le cortège précédé des portedrapeaux, partira de la mairie pour se rendre au monument aux morts. Des élèves de l'Ecole St-Joseph liront le célèbre poème « PAPY, JE SAIS » Un apéritif sera offert par la Municipalité à la mairie.

Catherine CRENN la doyenne de Guimiliau a fêté ses 96 ans.

Louis Fagot, maire, et l'amicale de l'Enclos ont tenu à honorer Catherine Crenn, à l'occasion de ses 96 ans, ce qui en fait la doyenne des Guimiliens. Elle a fêté son anniversaire le 8 août. Catherine, native de Saint-Derrien, est devenue guimilienne en épousant Joseph Crenn, agriculteur avec qui elle a exploité la ferme de Kerneguez Huella. De leur union sont nés deux enfants qui leur ont donné deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Elle vit une retraite paisible avec son fils Émile, également retraité. Elle partage son temps entre le jardinage et les parties de dominos en compagnie de ses amies du club des retraités.

Pour la fête, elle était entourée de sa famille. Les voisins et amis étaient également présents. Elle a reçu une composition florale de la part du maire, avant le café-gâteaux, suivi d'une partie de dominos, dont elle est une fervente adepte.



COMMUNIQUES DIVERS

« CHEZ ANITA ET GUY »

L'épicerie et le bar seront fermés les mardis à compter du mardi 26 septembre inclus au mardi 27 mars 2018 inclus.

Nouveaux horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

L'épicerie et le bar seront ouverts de 8h à 19h sans interruption.

Congés annuels

Du dimanche 8 octobre à 13h au mardi 24 octobre inclus.

Réouverture le mercredi 25 octobre à 8h.

Toussaint

Comme l'an passé, pensez à réserver vos fleurs à partir du 25 octobre.

Dépôt de pain

Nous assurerons le dépôt de pain le lundi à compter du lundi 11 septembre.

Bonne rentrée à tous

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un **permis de conduire** ou un **certificat d'immatriculation** font progressivement l'objet d'une généralisation à compter 1^{er} avril 2017 :

Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture

Pour le permis de conduire :

Qu'il s'agisse, en lien avec votre école de conduite, de l'inscription au permis de conduire ou de votre demande de titre après réussite à l'examen, ou de toute autre demande de renouvellement de titre, des **démarches peuvent désormais être réalisées sur Internet** (ordinateur, tablette ou smartphone) :

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (primo-accédant, extension de catégorie)
- demande de titre en cas de :
 - vol ou perte
 - détérioration,
 - expiration de sa durée de validité,
 - changement d'état civil,
 - réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
 - validation de titre ou diplôme professionnel,
 - conversion de brevet militaire.

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée, les données d'état civil, la photo, la signature ainsi que les pièces justificatives.

Au préalable, vous devez créer un compte usager sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés, opérateur sous tutelle du ministère de l'intérieur) et obtenir ainsi vos identifiants.

Où en est votre permis de conduire ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'ANTS : **permisdeconduire.ants.gouv.fr**. Vous pouvez être alerté de la disponibilité de votre permis par mel ou par SMS. A ce jour, 2200 permis sont en attente de retrait auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Ces titres sont conservés durant six mois. Passé ce délai, ils seront détruits.

Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise), la dématérialisation est possible pour :

- le changement d'adresse (obligatoire),
- la demande de duplicata en cas de perte, vol ou détérioration du certificat d'immatriculation.

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail :

www.demarches.interieur.gouv.fr

→ L'envoi de tous dossiers SIV est toujours possible par voie postale à la préfecture du Finistère, jusqu'au **31 octobre 2017** : Service d'immatriculation des véhicules, 42 boulevard Duplex, CS 16033, 29320 QUIMPER Cedex

→ L'ouverture des téléprocédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique.

A compter du 1^{er} juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest sera fermé au public les lundi et vendredi matin.

Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation l'accueil restera

la TELE-PROCEDURE : une demande SIMPLIFIEE pour un traitement plus RAPIDE

MEMENTO

Relais Parents - Assistantes Maternelles

Permanence à Guimiliau **le 20 septembre et le 18 octobre de 9h à 12h** à la mairie.

A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h

Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou

rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères
Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour
les enfants de 3 mois à 6 ans -

Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h :
06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

Mission Locale (pour les jeunes de 16 /25 ans)

Pour prendre rdv
tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

Sivu PLH : Permanences à la Communauté
de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème
mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99.

Du 1er avril au 30 septembre
lundi au samedi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H 30

Déchetterie de Lampaul-Guimiliau **« Kergreven » - Uniquement déchets verts** **Du 1er samedi d'avril à fin octobre**

Mercredi : 14 h à 17 h
Samedi : 13h30 h à 18 h

Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92.

Du 1er avril au 30 septembre
Lundi /Mercredi/Vendredi et Samedi :
9 h -12 h /14h - 18 h 30
Mardi : 14h à 18h 30

PETITES ANNONCES

A louer

Maison entièrement rénovée avec jardin
Terrasse, 3 chambres, chauffage fuel
Cheminée, grande salle/salon
Libre fin septembre
Adresse : TY CROAS à l'entrée du bourg
Appeler Mme Kervella au 06.31.15.61.65

Vends bois de chauffage, chêne,
bien sec à l'abri
Longueur 50cm ou 30 cm
Livré à domicile
Tel : 06 62 81 46 52

Vends chiots berger allemand au LOF de
bonne origine
n° de portée LOF-2017027506-2017-1
Reste 3 femelles et 3 mâles (dont 1 mâle
et 2 femelles poilus)
Ils seront pucés et vaccinés.
Personne pas sérieuse s'abstenir.
Vous pouvez me contacter au
06.31.14.41.20

Dimanche 8 octobre 2017 –

Salon des arts

à GUIMILIAU

La salle polyvalente de Guimiliau abritera ce dimanche une exposition d'œuvres réalisées et présentées par des artistes locaux et qui sera ouverte au public de 11h à 18h. Les visiteurs pourront y voir des œuvres de peintres, de sculpteurs, de brodeuses, de couturières, de bricoleurs (artistes, bien sûr !) et aussi des vitraux, des bougies, du scrapbooking, de la calligraphie, des réalisations en bois, en osier et même en verre (technique : fusing), des bijoux... sans oublier les arts culinaires.

Certaines créations seront proposées à la vente.

Ce salon est organisé par l'Association Guimilienne des amis de l'École Publique qui en assure l'intendance : les entrées, des crêpes fraîches servies sur place et la buvette.

Le coût de l'entrée est de 1€ pour les personnes de plus de 18 ans, le ticket d'entrée valant pour une tombola dont les lots seront offerts par les exposants, le tirage ayant lieu en fin de salon.

Le but de ce salon est de vous faire découvrir et partager la diversité et la richesse des arts pratiqués par des artistes locaux et des associations qui gravitent dans notre environnement.



La saison 2017-2018 est lancée !!

Si votre enfant souhaite découvrir le foot, les séances d'entraînement ont lieu à Saint Sauveur le mercredi de 13h15 à 14h30 (catégories U6 à U9)

Fille et garçon à partir de 5 ans

Venez nombreux



Pour tout renseignement, contactez Cédric au 06 25 20 63 26

ECOLE SAINT JOSEPH

Le Kig Ha Farz de l'école aura lieu le dimanche 1er octobre
à la salle polyvalente à partir de 12h.

Tarifs

Kig ha Farz sur place : 12 euros
Kig ha Farz à emporter : 11 euros
Jambon frites : 6 euros
Gratuit pour les moins de 4 ans.

Des tickets sont en vente chez Guy et Anita, à la boulangerie ou au bar le Kroachou

**COMMUNE DE GUIMILIAU
ASSOCIATIONS GUIMILIENNES**

Association	Président	Adresse	Téléphone
ASSOCIATION GUIMILIENNE DES PARENTS DE L'ECOLE PUBLIQUE	LE BIHAN Robert	La Salle Penhoat Huon 29400 GUIMILIAU	Tél: 02.98.78.06.40.
ASSOCIATION LA TRANSARMORIQUE	FAFIN David	3 Place du Porz 29400 GUIMILIAU	Tél. 02.98.24.61.84.
CENTRE D'ANIMATION LOCALE Centre de Loisirs – Activités de loisirs	GUILLERM Babeth Directrice : Florence IDALI Centre d'Animation Locale	Maison des Associations 12 rue des Bruyères 29400 GUIMILIAU	Tél. : 02.98.68.63.23. Tél : 06.73.69.83.19
FUN SORTIES (activités familiales)		Maison des Associations 29400 GUIMILIAU	Tél. 02.98.68.63.23.
AMICALE DE L'ENCLOS	MEVEL Annie	Moulin de Kerduff 29400 GUIMILIAU	Tél : 02.98.68.64.57
COMITE DES FETES	POULIQUEN Denis		Tél Mairie 02.98.68.75.06
COMITE DE QUARTIER DE KERPONT	YVINEC Joël	Kerpont 29400 GUIMILIAU	Tél: 02.98.68.79.21.
COMITE DE QUARTIER DU PORZ	FAFIN David	3 Place du Porz 29400 GUIMILIAU	Tél. 02.98.24.61.84.
SOCIETE DE CHASSE	PICHON Louis	Créac'h ar Bleis 29400 GUIMILIAU	Tél: 02.98.68.74.45.
A.F.N.	MEVEL Jean	18 rte de Kermat 29400 GUIMILIAU	Tél : 02.98.68.76.16
ECOLE ST JOSEPH	Directrice Véronique QUILFEN	8 rte de Kermat 29400 GUIMILIAU	Tél: 02.98.68.74.34.
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES	LEDAN Denis	8 Route de Kermat 29400 GUIMILIAU	Tél. : 02.98.68.74.34.
O.G.E.C.	EUZEN Mickaël	8 Route de Kermat 29400 GUIMILIAU	Tél. : 02.98.68.74.34.
FOOTBALL CLUB	BIHAN Eric	Restvez 29400 GUIMILIAU	Tél. 06.71.20.61.49
USAGERS DE L'EAU	GUILLOU Jean	Kerduff 29400 GUIMILIAU	Tél. 02.98.68.71.49.

DES ACTIVITÉS, DES ASSOCIATIONS

PRÈS DE CHEZ VOUS !!!!

COMMANA LOCMELAR GUIMILIAU

CENTRE NAUTIQUE DE L'ARRÉE

Lac Du Drennec Commana
Contact@cn-arree.org
02.98.78.92.91

Cours le samedi 13h30-18h

ROLLER

(module skate park)
Commana

rcm29450@gmail.com
Mercredi 15h30 (+ 6ans)

CENTRE D'ANIMATION LOCALE

Commana
Locmélar
Guimiliau

cal29@wanadoo.fr

Site: www.cal29.fr

US FOOTBALL PONMEUR

Guimiliau/ St Sauveur/ St Thégonnec

Cours les mercredis vendredis
Tout public

CAVALIER DE LOCMÉLAR

Renseignements en Mairie

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi et vacances journée
Transport
Mercredi midi

06.73.69.83.19

POSTURAL BALL

Commana
Lundi 20h

ZUMBA

Commana
Lundi 21h

02.98.78.90.88 (19h)

ATELIERS DE L'OISELLERIE

Théâtre Musique Arts Plstiques

Commana
Lundi 14h -23h
Tout Public

06.61.11.09.08

SPORT

Adulte Enfant
Multisports Gym Hand

Badminton Tennis de table
Gym tonique
Remise en forme (cuisse abdo fessiers)

06.25.20.63.26

TENNIS DE TABLE

Lampaul Locmélar

Jeunes

Lundi 18h- Mercredi: 16h15

Libre:

Dimanche: 9h30 Jeudi 19h Mardi 20h

06.84.08.14.66

06.23.35.50.53

Tel.secretaire@

LE CHAMP DES SONS ET DES COULEURS

Commana

Guitare
Mercredi ap
Chant Multilingue
Lundi 17h15

06.32.43.17.59/ 06.20.33.18.07

JEUNESSE

Semaines scolaires:

Foyer Jeunes Multisports
Théâtre Atelier Bidouille

Vacances scolaires:

Un programme d'activité
Camp d'été

2017/2018: PROJET NUMERIQUE

06.19.55.49.47

TRO MENEZ ARREE

A Locm2lar en 2018

Avis aux bénévoles et amateurs de
marche

07 81 21 63 36

LES TROYENS

Commana

Cheerleading
06.18.86.30.27

FAMILLE

Eveil bébé

Mardis 9h30

Sorties familiales

5 sorties par an à bas coût

Bénévolat

06.73.69.83.19

Ca bouge aussi en milieu rural !!!

SOLUTION N° 95

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	U	L	T	I	V	A	B	L	E
2	O	V	O	I	D	A	L	E		L
3	N	E	U	R	O	N	E		L	E
4	V	I	T	A	L		T	R	A	C
5	E	T	R	I	E	R	S		S	T
6	R	E	E	L			C	H	E	R
7	S		S	L	A	S	H		R	I
8	I	O		E	L			I		Q
9	O	K	O	U	M	E		C	O	U
10	N	A	R	R	A	T	R	I	C	E

MOTS CROISES
(Chantal HAREL)

N° 96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTAL

- 1) Arrivées sur terre.
- 2) Exclusion d'une personne.
- 3) Erodé – Ecran plat.
- 4) Fard à cils – Exempt de toute souillure.
- 5) Ile – Variété de pâte.
- 6) Petit arrêt de travail – Elu.
- 7) Hirondelles de mer.
- 8) Possessif – Grand arbre du nord de l'Inde.
- 9) Crustacés de petite taille.
- 10) Pronom réfléchi – Période de douze mois.

VERTICAL

- 1) Bébé.
- 2) Pièces de vaisselle.
- 3) De même – Epreuves.
- 4) Strontium – Note de musique.
- 5) Contiennent du sel – Championnat américain de basket-ball.
- 6) Emet des cris en faveur d'une personne – Pronom défini familier.
- 7) Endroit douillet – Instrument à vent en bois.
- 8) Symbole du césium – Ride de la peau – Acide nucléique.
- 9) Voiler – Chef des armées pendant la guerre de Sécession.
- 10) Pronom réfléchi – Qui existe – Symbole chimique.